



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Judi 2 septembre 2021 à 19H00

En visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 9 membres sont présents sur 9.



Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali,

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Invité : Monsieur David SANTOS-ROUSSEAU.

Assistent : Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Bilan du Camp Pré-CIZ U15 au CREPS de Montpellier 23/24 et 25 août 2021
2	Clarification qualifications régionales des règlements sportifs saison 2021/2022

Le Président ouvre la séance à 19h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.2. Retour sur le Bureau Fédéral du 28 août 2021 à Nîmes

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.1.1. IRFBB : CAMPUS – BP – Automnales

2.1.2. Formation de cadres

2.1.2.1. Lancement des Brevets Fédéraux

2.1.3. Formation du joueur

2.1.3.1. Camp Pré-CIZ U15

2.1.4. Rentrée des Pôles

2.1.5. Dates TIC et TIT et appel à candidature des événements

2.1.6. ERO : différents stages rentrée sportive (Christophe RODRIGUEZ)

2.2. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.2.1. Avancée sur les différentes compétitions (Aurore FILLIATRE)

2.2.2. Brassages de Ligue (Aurore FILLIATRE)

2.3. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.3.1. Ressources Humaines (Bruno MARITON et Eric RODRIGUEZ)

2.3.1.1. Intégration de Sophie TEISSIER et Julie MASSON

2.3.2. Point financier (Patrice PY)

2.3.2.1. Aides de l'Etat

2.3.2.2. Subventions obtenues

3. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT souhaite la bienvenue à tous les membres du Bureau pour cette 1^{ère} réunion de la saison 2021/2022. Souhait à tous les membres de s'être bien reposés pendant les vacances. Tous les voyants sont au vert pour reprendre une activité normale basket.

Il donne quelques chiffres sur le nombre de licences par rapport à la saison dernière, en perte à ce jour :

- FFBB : - 17,1 %
- LR Occitanie : - 19,4 %
- Quelques Comités sont un peu en difficulté, mais avec la reprise des écoles tout devrait rentrer dans l'ordre

1.2. Retour sur le Bureau Fédéral du 28 août 2021 à Nîmes

Dans le cadre du Campus d'Eté qui s'est déroulé à Nîmes, Jean-Jacques DESSAINT a participé à la réunion du Bureau Fédéral sur toute la journée. Il nous donne le retour sur quelques thématiques :

- Beaucoup de médailles cet été : Euro Féminin – U19M en argent – pratiquement toutes les catégories de jeunes ont été médaillées – ensuite les JO de Tokyo avec la médaille d'argent pour les masculins et le bronze pour les féminines.
- Le Pass'Sanitaire : obligatoire à compter du 1^{er} septembre 2021 pour les dirigeants, bénévoles, salariés et les majeurs. Les jeunes à compter de l'âge de 12 ans ont jusqu'au 30 septembre pour se mettre en règle. Pour les salariés de Ligue qui ne rentrent pas dans des enceintes ERP, n'auraient pas besoin de Pass'Sanitaire (les CTF qui travaillent dans les CREPS).

Le Pass'Sanitaire correspond : résultat d'un examen de dépistage, d'un test antigénique ou PCR ou d'un autotest supervisé par un professionnel de santé, réalisé moins de 72h, la vaccination complète, le certificat de rétablissement de la Covid-19 (c'est-à-dire la production d'un résultat de test positif de plus de 6 jours et moins de 6 mois).

Les arbitrages : pas de directives ministérielles à ce jour. Pour les enfants ayant 12 ans dans le courant de saison → demande de délai en cours : proposition de 6 semaines pour se mettre en règle et ainsi permettre à l'enfant de continuer l'activité.

Les acteurs : Joueurs/Arbitres/OTM/Responsable de salle sont sous la responsabilité de l'organisateur (si pas de Pass'Sanitaire refus de pénétrer dans l'enceinte ERP).

Vérification du public → voir les collectivités locales (décharge vers l'organisateur, convention avec les clubs qui utilisent les ERP).

Contrôle du Pass'Sanitaire : interdiction de stocker les informations et QR Code.

La FFBB a communiqué quelques adresses pour prendre toutes les informations sur ce sujet du Pass'Sanitaire, une vraie volonté de la FFBB de faire passer toutes les informations dès qu'elles sont validées par la FFBB ou le Ministère.

Question de Laurent LACAZE par rapport au Pass'Sanitaire sur les acteurs : sont concernés aussi CTO/CTA lors des stages de début de saison, réponse positive de Jean-Jacques. Ensuite afin de limiter les vérifications par rapport aux tests des joueurs, ce sera une mise en place par les coaches.

Christophe RODRIGUEZ : indique que lorsque l'on scanne les QR Code, rien ne précise s'il s'agit d'un test PCR, d'une vaccination, réponse de Jean-Jacques, lorsque l'on fait la vérification sur le téléphone, le scan valide ou ne valide pas.

Réponse faite par Eric RODRIGUEZ : papier ou dématérialisé des QR Code → mise en garde sur le stockage des informations et des listes manuelles → attention au secret médical et à la RGPD. Interdiction de garder toutes les données (papier ou scan). Possibilité de faire des listes sur l'assiduité des joueurs afin de garder une trace dans le cadre d'un cas positif. Officiellement, il faudrait scanner tous les jours afin de vérifier l'exactitude du Pass'Sanitaire.

Gérard AVAL précise que la liste pose en cas de contrôle, si on est contrôlé, une liste présentée ne justifie pas que le contrôle a été fait le jour même de l'entraînement. Réponse d'Eric, si l'entraîneur est tout seul, il serait souhaitable de fonctionner à huis-clos. L'importance est de contrôler si le parcours n'est pas complet (2^{ème} injection). Précision d'Alain PUEL sur la manière d'effectuer le contrôle : plusieurs personnes pour contrôler, fermeture des portes et demande aux personnes de présenter le Pass'Sanitaire.

- Le Pass'Sport : création du CompteAsso par les clubs → demande de la FFBB via les Comités pour aider et vérifier si les clubs ont créé ce compte qui va leur permettre le remboursement du Pass'Sport. Le souhait est qu'il y est 100 % de clubs qui ont opté pour le CompteAsso. Sur le courrier reçu par les parents il peut y avoir plusieurs licenciés indiqués et concerner plusieurs activités.
- « Opération 40 000 nouveaux adhérents actifs » : gratuité de la licence (jusqu'au nombre de 10 par association) pour la création de nouvelle licence de dirigeants (c'est-à-dire pour les personnes non licenciées sur la saison 2020/2021 ou création).
- Echange sur les modalités d'attribution de certaines formations, gros problèmes car la Fédération n'a pas renouvelé ses agréments, exemple les personnes ayant passé le CQP la saison dernière, seront validées par les Ligues, mais pas de certification de la FFBB car plus de possibilité de la faire. S'agit-il d'un oubli, d'une omission de renouvellement, la nouvelle certification serait peut-être possible au milieu de l'année 2022. En conclusion la Fédération va revoir les textes par rapport au statut de l'entraîneur, elle permettrait aux personnes d'officier à condition que les Ligues donnent la liste des personnes ayant obtenu le diplôme. Problématique aussi sur la délivrance ou le renouvellement de la carte professionnelle. Pour certains clubs qui devaient passer par du conventionnement pour obtenir des aides, ne percevront rien du fait que le CQP n'apparaîtra plus sur les listes des formations diplômantes et rémunérantes.

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.1.1. IRFBB : CAMPUS – Automnales

IRFBB : les BPJEPS → la rentrée le 6 septembre 2021

la certification Qualiopi → les 23 et 24 septembre 2021

CAMPUS d'Eté FFBB : il s'est déroulé à Nîmes les 26,27,28 et 29 août 2021. Participation forte de la Ligue Occitanie avec la présence de 19 personnes, dirigeants et salariés. Nombreux modules, grand temps d'échanges.

Les Automnales : prévues les 23 et 24 octobre 2021. Discussion avec Frank CAMBUS pour la mise en place : en visio, étalement sur 1 semaine ou 2, avec des thèmes à déterminer (voir la possibilité d'une formation Micro Basket).

2.1.2. Formation de cadres

Nous proposons une offre de formation continue à destination des entraîneurs.

La participation à l'une de ces journées de formation permettra d'être en règle avec le statut de l'entraîneur pour la saison 2021/ 2022.

Pour rappel, la participation à cette journée permettra la revalidation des diplômes d'entraîneur pour la saison 2021/2022 conformément :

- au statut national (NF2, NF3, NM3)
- au statut régional (PNM, PNF, R2F, R2M, R3M, U13 F Régionale 2, U15F Régionale 1 et 2, U18F Régionale 1 et 2, U13 M Régionale 2, U15M Régionale 1 et 2, U17M Régionale 1 et 2).

Il suffit aux entraîneurs de s'inscrire à une session de formation à l'aide du lien ci-dessous :

<https://forms.gle/HPAGjtjbqDEGnx4T7>

Plusieurs dates sont proposées avec des thèmes bien variés.

2.1.2.1 Lancement des Brevets Fédéraux

Toutes les dates des Brevets Fédéraux des Comités et Territoires de la Ligue nous ont été retournées à Frank et Fabien. Le catalogue de l'offre de formation est en cours d'élaboration et sera consultable sur le site par tous.

2.1.3. Formation du joueur

2.1.3.1. Camp Pré-CIZ U15

Le bilan du Pré-CIZ U15 au CREPS de Montpellier les 23, 24 et 25 août 2021 (**Annexe 1**) :

- Réactivité des familles au regard des contraintes sanitaires malgré l'envoi des documents pendant la période estivale
- Sélection Zone Sud-Est : 8 filles Occitanie sur 10 et 6 garçons Occitanie sur 10 intègrent les équipes de la Zone Sud-Est

Le CIZ à Temple sur Lot du 25 au 29 octobre 2021.

2.1.4. Rentrée des Pôles

Les dimanche 29, lundi 30 et mardi 31 août, nous avons réunis les deux pôles pour une rentrée sportive commune à Arles sur Tech. Le but de ce rassemblement commun, les jeunes mieux se connaître ainsi que l'encadrement. Nous avons profité du moment pour les rencontrer, leur donner officiellement leurs équipements et faire toutes les photos officielles. Etaient présents Alain PUEL, Jean-Jacques DESSAINT, Bruno MARITON, Eric RODRIGUEZ et Justine ROMBOLETTI.

Une course d'orientation a servi d'outil de cohésion pour ce début de saison.

Patrick CHICANNE indique des informations sur le TIC U13 qui se déroulera à la fin des vacances de Toussaint à Salies du Salat → message adressé aux Comités pour confirmer leur participation et le travail sur les équipes avec la nouvelle dénomination (alliance d'équipes).

Patrick confirme aussi la réussite d'avoir réuni les 2 Pôles sur un même site, de décroiser et de faire un seul Pôle Occitanie. Nouveaux travaux sur les équipes pour préparer les Inter-Pôles en U15.

2.1.5. Dates TIC et TIT et appel à candidature des évènements

- TIC U13 : 30 et 31 octobre et 1^{er} novembre 2021 à Salies du Salat
- TIT U13 : les 18, 19 et 20 décembre 2021 candidature reçue du Gers (reconduction au même organisateur à condition d'avoir répondu favorablement à la demande la saison dernière)
- Validation des 2 sites ci-dessus Salies du Salat et Auch.
- TIC U12 en fin de saison sportive 2021/2022, début juin 2022 → remarque sur le vendredi alors qu'il s'agit du week-end de la Pentecôte, demande de décaler le rassemblement au samedi, dimanche et lundi (un courrier rectificatif va être adressé dans les Comités) → appel à candidature de l'évènement.
- Camp Inter secteur U13 (PYR) : en avril 2022 → appel à candidature de l'évènement.

Alain PUEL termine en précisant qu'il continue à être en contacts réguliers avec les clubs sur les différentes questions concernant les rémunérations et autres indemnités et leur statut social.

2.1.6. ERO : différents stages rentrée sportive (Christophe RODRIGUEZ)

- Organisation des stages de début de saison :
 - Carcassonne : OTM le 04/09/2021
 - Lézignan : arbitres régionaux les 11 et 12/09/2021

Gestion du Pass'Sanitaire par l'ERO pour Carcassonne, pas de demande pour l'instant de Lézignan.

- Effectifs : perte de 4 OTM et de 10 arbitres (normalement ils sont au nombre de 20 mais 10 arbitres sont venus des Comités pour siffler en Région).

Questionnement des arbitres par rapport au Pass'Sanitaire, Christophe précise qu'il a reçu un mail de Bruno VAUTHIER par rapport à la date des tests faits par les officiels (car test fait le samedi et résultat positif) grande difficulté des répartiteurs sur les remplacements. Bruno VAUTHIER a certifié que le Bureau Fédéral validerait que les tests pour les officiels soient faits obligatoirement pour le vendredi soir (la règle des 72h serait respectée).

Jean-Jacques demande l'objet de la perte des arbitres : inquiétude sur le nombre d'officiels pour la saison 2022/2023, car beaucoup ne sont pas vaccinés ou arrêtés. La FFBB annonce une perte d'arbitres de -18% à -20%.

Questionnement de Jean-Jacques DESSAINT : si un arbitre ne peut pas présenter son Pass'Sanitaire (en attente des mesures fédérales) donc interdiction de salle. L'arbitre qui s'est vu refuser l'accès au gymnase, pas de remboursement des indemnités, cette décision doit être actée par les membres du Bureau Régional.

Il a été décidé d'écrire :

« Depuis le 9 août 2021, le Pass'Sanitaire est devenu obligatoire pour les arbitres, que ce soit pour les matchs amicaux que pour les matchs officiels qui débiteront dans quelques semaines. Les arbitres devront faire en sorte d'avoir ce Pass'Sanitaire.

En tout état de cause, les arbitres qui se verront refuser l'entrée du gymnase faute de Pass'Sanitaire ne pourront prétendre à aucune indemnisation de la part de la Ligue Occitanie, ni forfait match, ni indemnité kilométrique ».

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote des 9 membres du Bureau Régional présents :

Votants : 9 CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 9

Accord à l'unanimité des membres présents pour l'application du texte ci-dessus.
--

Ensuite si un arbitre se retrouve seul sur la rencontre, application du Règlement Fédéral.

Pour les OTM /Opérateur des 24 secondes désignations faites par la FFBB mais gestion Ligue, le remboursement de frais se fera envers la Fédération. Rappel à faire au OTM sur ce sujet. Eric RODRIGUEZ précise qu'il serait souhaitable d'être en possession d'une version papier de son Pass'Sanitaire.

Par rapport à l'examen d'arbitre régional mis en place par la FFBB. Réponse de Christophe RODRIGUEZ, pas une priorité pour l'instant mais sera mis en place dès la saison prochaine sachant que l'accès à l'arbitre régional n'est pas fermé. Eric RODRIGUEZ reprecise, même si cette mise en place est reportée, l'accès à l'arbitre régional se fera sur l'ancien système via les Comités, réponses positives de Christophe RODRIGUEZ et Laurent LACAZE.

Question de Jean-Jacques DESSAINT sur le projet DAFAO sur la R2, Laurent LACAZE indique que du fait de la pandémie complication à mettre en place, donc pas prêt. Le souhait est d'essayer de mettre ce projet chez les jeunes, complication si manque d'arbitres.

La Charte des Officiels, travaux en cours par la FFBB car on repart d'une page blanche, quelques pistes de travail mais rien n'a été indiqué lors du dernier Bureau Fédéral.

Problématique sur les différences des textiles par rapport au logo et au couleur des tee-shirts.

2.2. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.2.1. Avancée sur les différentes compétitions (Aurore FILLIATRE)

Aurore nous indique qu'elle a reçu le forfait général en U15M Occitanie de l'équipe du GOTB. Quelle solution prendre par rapport aux autres équipes pour leur permettre d'évoluer sur plus de rencontres (début du Championnat le 26/09/2021).

A l'heure actuelle poule de 10 comprenant 9 équipes avec à minima 16 rencontres + une petite phase finale.

Si l'on bascule aujourd'hui sur une poule de 8 équipes (2 exempts chaque week-end) cela fera un championnat à 14 journées et potentiellement 2 jours de phase finale ; trop juste pour la vitrine du Championnat Occitanie.

2 choix :

- Possibilité de basculer en une poule 8 équipes sur une première phase (14 rencontres) et en deuxième phase faire 2 poules avec les 4 premiers dans une poule haute et les 4 autres équipes restantes dans une poule basse → donc nouveau championnat aller-retour qui apporterait 6 rencontres de plus. Les 2 premiers de la poule haute seraient en Finale Occitanie. Aurore demande de faire un choix rapidement sachant que l'on est à 3 semaines du début du championnat.

Jean-Jacques prend la parole en précisant qu'il est incohérent que les équipes du Championnat Régional Occitanie est moins de rencontre que la R2 donc on doit aller vers une modification.

Si c'est ce choix attention aux dérogations effectués.

Précisions d'Aurore concernant cette équipe du GOTB, elle souhaiterait faire entériner la proposition suivante : les équipes U15M de Tournefeuille, Colomiers et Ouest Toulousain Basket engageaient dans les brassages de Ligue, si elles sont qualifiées pour participer en Championnat R2, ne participeraient pas à la phase finale du Championnat R2.

Christophe RODRIGUEZ précise attention, il s'agit de jeunes. Jean-Jacques DESSAINT indique aussi qu'au vu du nombre de licenciés sur ces 3 structures, il est bien regrettable qu'une équipe ne puisse pas évoluer en Championnat Régional Occitanie. Sachant que le club souhaite s'engager dans les brassages en R2.

- Par rapport à ce cas, Eric RODRIGUEZ précise que le règlement fédéral indique qu'une équipe qui déclare forfait général avant le début du Championnat est rétrogradé de 2 divisions, dans notre cas l'équipe serait remise à son Comité.

Le Président Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote :

1. Modification de la poule à 8 équipes et championnat en 2 phases

Votants : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 9

Accord à l'unanimité des membres présents pour la modification de la poule à 8 équipes et championnat en 2 phases

Laurent LACAZE pose la question : en quoi la Ligue doit juger de la stratégie des clubs concernant ce championnat, de laisser les clubs faire, leur permettre de participer aux brassages R2. Mais Eric RODRIGUEZ revient sur le texte fédéral en cas de forfait général et rappelle que l'équipe ne peut pas s'engager en brassage du Championnat Occitanie R2.

Le Président Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote :

2. Application du règlement fédéral

Votants : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 8

Accord à l'unanimité des membres présents pour l'application du Règlement Fédéral.
--

2.2.2. Brassage de Ligue (Aurore FILLIATRE)

Le principe des brassages se font comme la saison précédente auprès des Comités, avec les retours prévus à la Ligue pour le 26 septembre 2021 au soir. Les frais d'engagements sont gardés par les Comités. 4 journées de brassage prévues au lieu de 5, première journée le 2 octobre 2021 et Pass'Sanitaire obligatoire (dès les U13 pour les enfants de plus de 12 ans).

2.2.3. Catégorie U20 Masculins (Aurore FILLIATRE)

Les engagements des équipes en ligne, gestion Ligue Occitanie. Il y aurait une poule Occitanie R1 sur le secteur PYR et une poule Occitanie R1 sur le secteur MED. Suivant le nombre d'équipes inscrites, voir le championnat en dessous sur les 2 secteurs PYR et MED.

Question de Christophe RODRIGUEZ par rapport aux frais d'engagements, car suivant les Comités il peut avoir une grande disparité de tarifs.

2.2.4. Coupes Territoriales

- Jeunes : engagements terminés : 5 → U18F et 8 → U17M
- Seniors : 3 → SF et 7 → SM
- Les Finales de Coupe le même jour (Jeunes et Seniors) sur le même lieu, les 27 et 28 novembre 2021 en même temps que le prochain Comité Directeur et présentation des salariés.
- ERO possibilité de mettre en place une formation

2.2.5. Module FBI V2. Compétitions (Eric RODRIGUEZ)

Suite au retour du CAMPUS d'Été à Nîmes et des travaux sur l'E-Marque V-2, Jean-Philippe OLIVEIRA et Hélène MARTIN ont demandé de reclarifier les Règlements Sportifs des Seniors Féminins et Masculins, U15M et F, U17M et U18F du Championnat Régional Occitanie afin de rentrer les différents paramètres sur FBI. Pas de modification sur le contenu des textes votés mais la présentation. Eric RODRIGUEZ demande la validation de ces nouvelles réécritures, plus lisibles et seront réintégrées dans les Règlements Sportifs avec une note de présentation.

Cette nouvelle clarification sera envoyée à tous les clubs (**Annexe 2**).

Jean-Jacques DESSAINT demande la validation des 8 membres du Bureau Régional présents pour cette nouvelle reformulation, il soumet au vote :

Votants : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 8

Accord à l'unanimité des membres présents pour la reformulation des textes des Règlements Sportifs et intégration dans FBI V2

2.2.6 Appel à candidatures des événements

- Finales des Coupes Territoriales Occitanie Jeunes et Seniors les 27 et 28 novembre 2021
- Master 3x3 les 7 et 8 mai 2022
- Finales Jeunes R2 (PYR et MED) les 20 et 21 mai 2022
- Finales Inter Départementales 1 (PYR) Jeunes les 20 et 21 mai 2022
- Finales Occitanie les 11 et 12 juin 2022
- Open Plus Junior League (25 et 26 juin 2022 et suivant le site les dates seront affinées)
- Open Plus Super League à RODEZ (date à positionner par l'organisateur de mi-mai à fin juin)
- AG Ligue Occitanie le 25 juin 2022
- Sans oublier les Open Access dans les Comités et les Assemblées Générales
- Attention les dates des 18 et 19 juin 2022 bloquées par le PPF

Justine ROMBOLETTI finalise les différents logos et affiche pour la Coupe Territoriale.

Les retours sont demandés pour la validation des lieux en octobre 2021, pour validation en Bureau Régional d'Octobre 2021 et ensuite par le CODIR de novembre 2021.

2.3. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.3.1. Ressources Humaines (Bruno MARITON)

Bruno MARITON fait un rappel sur les entretiens individuels des salariés, une synthèse de ceux-ci a été faite avec Jean-Jacques, Aurore et Eric.

Travaux de concertation avec les CTS, rencontres des CTS et CTF au mois de juillet à Lézignan : discussion entre les élus/CTS/CTF sur le fonctionnement des 2 pôles espoirs (Toulouse et Montpellier).

2.3.1.1. Intégration de Sophie TEISSIER et Julie MASSON

- Arrivées semaine 33 : 16 au 20/08/2021 avec début de l'emploi le 26/08/2021
 - Sophie TEISSIER en charge de la formation BP et de la saisie.

- Julie MASSON en charge de la technique formation et en attente de mise à disposition au CD34 mais pas de formalisation à ce jour.
- Les équipes des CREPS de Toulouse et Montpellier à Arles sur Tech : bonne ambiance et discussion avec les encadrants et les salariés.
- Mise en place tous les mois de la réunion des collaborateurs, le 1^{er} jeudi de chaque mois en matinée, visio ou présentiel.
- Eric et Aurore ont créé une plateforme RH réservée aux salariés depuis le 1^{er} septembre, afin d'y déposer les ordres de missions, congés, planification du temps de travail, ... ➔ cet un outil de travail pour tous les salariés.
- Groupements d'employeurs Méditerranéen (CD1166/CD30/CD34), le CD1248 ayant rejoint le GE du Tarn.
 - Travaux d'enquête fait auprès des Comités/Clubs
 - Réunion à Montpellier des 3 Présidents CD30/CD34/CD1166 et la Ligue
 - La Ligue a présenté 3 simulations pour le démarrage du GE
 - La question : est-ce que l'on crée le GE – réponse positive d'ici fin septembre
 - Documents administratifs à déposer à la Préfecture de l'Hérault (Statuts, Règlement Intérieur, Gouvernance, ...)
 - Outil à disposition des clubs et des Comités (de pérenniser les emplois)
 - Jean-Jacques précise le travail avec la plateforme du CROS
- Jean-Jacques DESSAINT nous indique aussi de l'arrivée d'une troisième personne, récupérée sur un contrat bien particulier. Aurore prend la parole pour explication dans le cadre de CAMPUS 2023 sur le secteur Montpelliérain, une jeune basketteuse a bénéficié de ce projet (c'est-à-dire la Ligue de Rugby a créé son CFA avec une intégration de 2023 jeunes). Cette jeune basketteuse a eu des complications par rapport à sa structure d'accueil, de ce fait Aurore a demandé à Jean-Jacques Eric, la possibilité de l'intégrer dans notre structure sur le 3x3 sachant qu'elle est en master, le coût s'élève à 130 € par mois, pour une disposition de 3 jours semaine et sur 2 ans. Ce budget serait pris sur le 3x3 et le Vivre Ensemble, pour Aurore de l'avoir en soutien sur ces 2 thématiques qui sont en cours de développement. Contrat d'apprentissage vient d'être signé (à savoir coût à la Ligue de 1 500 € pour l'année).

2.3.2. Point financier (Patrice PY)

Mise en place de l'exercice comptable 2021/2022

2.3.2.1 Aides de l'Etat

Fonds de solidarité : pas de droit au versement pour le mois de juin, versement pour le mois de juillet environ 34 000 € et pour le mois d'août d'environ 30 000 €. Arrêt de ce dispositif dès le mois de septembre.

2.3.2.2. Subventions obtenues

PSF 2021 : 45 000 € contre 37 200 € en 2020

Aide sur les 2 embauches des salariés :

- Julie MASSON : projet sportif territorial ➔ 36 000 € sur 3 ans
- Sophie TEISSIER : un jeune/une solution ➔ 20 000 € sur 2 ans

Jean-Jacques DESSAINT demande si l'on a des nouvelles par rapport aux exonérations des charges URSSAF, pas d'éléments à ce jour. Eric RODRIGUEZ répond qu'il y a des éléments mais pas le chiffrage qui doit être validé par l'URSSAF. L'estimation avait été faite avec l'expert-comptable et certifié par le Commissaire aux Comptes. Une relance a été faite mais rien reçu du prestataire.

3. Questions diverses

Patrice PY / Laurent LACAZE / Christophe RODRIGUEZ / Aurore FILLIATRE / Patrick CHICANNE / Magali FERRIER : RAS – Rien de plus

Eric RODRIGUEZ : une info sur le point des RH suite aux entretiens professionnels individuels, sollicitation d'un salarié pour une formation professionnelle sur 2021/2022, Flavien BATIOT souhaite passer le diplôme d'analyste du jeu de basketball 5x5 auprès de la Fédération. Accord de l'AFDAS opérateur de formation, celle-ci s'étale d'octobre 2021 jusqu'à avril 2022. 2^{ème} information suite aux échanges avec Frank CAMBUS sur le budget formation professionnelle de l'AFDAS, celle-ci a bloqué à la date de septembre toutes les prises en charge jusqu'à la fin de l'année pour tous les salariés, les bénévoles, les demandes faites dans le cadre du CAMPUS 2021 sont aussi bloquées. Première fois que cette situation est rencontrée au niveau de la Ligue. Dossier à suivre.

Gérard AVAL : suite à sa participation au Campus à Nîmes sur le module de la Commission de Discipline et la participation d'Anne-Lise PY et Dominique LAVAL, souhaite se retrouver avec Gérard NEBOUT après la réunion du CODIR du 25 septembre 2021 pour revoir certaines procédures et d'harmoniser les pratiques et décisions.

Bruno MARITON : remercie Aurore pour la gestion des terrains 3x3 de cet été, grosse logistique. Ensuite il pose la question par rapport aux clubs qui ont demandé la mise à disposition de terrains 3x3 et on s'aperçoit que les tournois ne sont pas homologués auprès de la FFBB. Gêne par rapport l'utilisation du matériel fédéral, utilisation des logos du Comité. Il demande d'avoir une réflexion sur ce sujet et de refixer les règles, de refaire une information envers les clubs sur la mise à disposition des terrains 3x3.

David SANTOS-ROUSSEAU : précise le travail fait pour la préparation des 56èmes Journées Médicales qui vont se dérouler les 8, 9 et 10 octobre, et laisse Huguette pour développer cette organisation.

Huguette CHAPPAT : remercie David pour son travail sur le bulletin d'inscription en ligne aux 56èmes Journées Médicales – réception d'un tableau des premiers inscrits – nombreux renseignements pris par téléphone par les médecins – espoir d'accueillir autant de congressistes que ceux prévus en mars 2020. Demande aussi de la disponibilité du Président pour accueillir les médecins. Jean-Jacques demande de lui fournir le déroulé de ces journées pour se rendre disponible, mais aussi des besoins matériels et humains.

Jean-Jacques DESSAINT : rappelle aussi la mise en place dès septembre de l'E-Marque V2, des Comités ont fait des formations et être en ordre de marche pour la prochaine saison. Il donne une dernière information sur la réunion du Bureau Fédéral par rapport aux procès-verbaux de Bureau et de Comité Directeur qui sont trop longs. De ce fait il a été convenu lors de cette réunion que ceux-ci seraient à l'avenir plus courts. Il termine en indiquant qu'il sera ce week-end à Carcassonne sur le stage de début de saison des OTM et la semaine prochaine à Lézignan pour les arbitres. Remerciements adressés à tous les membres.



Prochains rendez-vous le Conseil des Présidents le vendredi 24 septembre 2021

et le CODIR le samedi 25 septembre 2021 en présentiel à MAURIN.

Prochaine réunion du Bureau le jeudi 7 octobre 2021 à 19h00 en visioconférence par StarLeaf



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21h30.



Fait à Cahors, le 6 septembre 2021.

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**